

Compte -rendu

Réunion avec le BPGD du 2 juillet 2024

Etaient présents :

Pour le BPGD :

Corinne BELVEZE – cheffe de bureau

Fanny PELISSIER – adjoint à la cheffe de bureau

Xavier BARANGER – Chargée de mission – ISD, terres excavées, traçabilité

Pour l'UPDS :

David HIEZ – Président

Jean-Philippe TRACOL – Président de la commission H&S

Jean-Yves RICHARD - Trésorier

Christel de LA HOUGUE – Déléguée générale

Cf. diaporama en PJ

Le BPGD a remercié pour la présentation et a déclaré ne pas avoir conscience des effets sur la gestion des terres excavées liés à l'augmentation de la TGAP.

Guides de valorisation des TEX : Le BPGD est très regardant sur le contenu des guides de valorisation des terres excavées car ces guides constituent les critères sur lesquels se base la Sortie de Statut de Déchets (SSD) des terres. Ils vont revenir vers nous pour comprendre pour quelles raisons le guide de valorisation des terres excavées en projet d'aménagement n'est pas utilisé.

Le guide SETRA « père » de 2011 a été mis à jour et va être publié. Le BPGD va demander au CEREMA de nous inviter à la réunion du 10 juillet. Le guide "fils" sur les terres excavées sera publié avant la fin d'année.

Définition de la dangerosité des TEX : A la suite des contrôles de la DREAL Normandie, le BPGD a été interpellé sur ce sujet par les exploitants de carrières et d'ISDI. Un travail sur ce sujet a donc été confié par le BPGD au BRGM. Ils font également un benchmark de ce qui se fait à l'étranger. Le travail du BRGM doit être finalisé en 2025. Le BPGD souhaite une méthode consensuelle. Le BPGD ne sait pas qui est impliqué dans les travaux et va faire le point avec le BRGM pour une éventuelle participation de l'UPDS.

RNDTS : Le BPGD a eu des demandes pour supprimer du RNDTS la mémoire de l'origine des terres par parcelle. Le RNDTS est un registre déclaratif d'entrée et sortie de sites/de plateformes.

Ce n'est pas un outil de traçabilité fine, contrairement à TrackDéchets, et même si la fusion de ces deux outils est en cours. La réalisation de contrôles de l'application du RNDTS (chez les personnes qui devraient l'utiliser mais ne le font pas) ne fait pas partie des priorités.

Quant à mentionner le RNDTS dans le fascicule 2 du CCTG Travaux, cela nécessite une modification par décret. Ils ne gèrent pas ces questions et n'ont pas de contact à nous transmettre.

AM ISDI : Le BPGD n'envisage pas de réviser les critères ISDI. Ils sont tributaires de la réglementation européenne pour cela et n'ont pas de demande pour surtransposer. Ils considèrent qu'il faudrait commencer par appliquer le fait que les déchets dangereux ne doivent pas entrer en ISDI.

Plateformes : Le BPGD gère les plateformes 27XX. Les plateformes 25XX sont quant à elles gérées par le B3S. La création d'une nouvelle rubrique pour les plateformes accueillant des terres SSP est compliqué car cela passe par décret en Conseil d'Etat et nécessite un AMPG. Ce processus est actuellement en cours pour d'autres déchets mais rien n'est prévu à ce jour pour les terres. Pour des questions de grand banditisme en PACA, ils peuvent faire évoluer les rubriques ou les AMPG. Le BPGD trouve qu'un guide de bonnes pratiques pour les plateformes pourrait être intéressant. L'UPDS peut contacter le CEREMA à ce sujet, mais le BPGD ne souhaite pas a priori participer à ce guide ni le financer car il considère que ce n'est pas son rôle.

Réhausse de terres agricoles : Ce sujet les a interpellés. Le BPGD s'interroge sur les justifications apportées par les demandeurs pour effectuer ces réhaussements.

Valorisation des TEX en terres végétales sur base NFU 44-551 (=> SSD implicite) : Le BPGD nous conseille de contacter les fédérations agricoles pour les alerter. Nous leur avons expliqué que cela concernait plutôt les milieux du paysage urbain que les terres agricoles.